

ouverture de la plateforme AIDEN

"Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la **plateforme AIDEN** de dépôt dématérialisé des demandes de subvention au **1er octobre 2025**. Cette plateforme en ligne, simple, intuitive et accessible à tous a été développée afin de faciliter le dépôt de vos demandes de subventions et de vous permettre le suivi de ces demandes en temps réel.

La plateforme sera accessible à partir du site internet de la Ville de Dunkerque, avec toutes les explications et un tutoriel vidéo étape par étape pour vous aider à créer votre compte sécurisé et déposer votre demande de subvention.

En outre, pour ceux qui le souhaitent, des permanences à la bourse aux associations (Terre-Plein du Jeu de Mail - Rue du 11 Novembre 1918 59140 DUNKERQUE. Téléphone : 03 28 66 54 20. Courriel : vieassociative@ville-dunkerque.fr) seront organisées.

Le dépôt habituel en format papier reste possible. Les dossiers de demande de subvention (papier) sont disponibles à l'accueil de la Mairie de Dunkerque, dans les mairies de quartier et à la bourse aux associations.

La date limite de dépôt des demandes de subvention est reportée, exceptionnellement cette année, au **31 décembre 2025 (au lieu du 30 octobre habituellement)**.

Restant disponible pour vous accompagner dans la découverte de cette application,

Ville de Dunkerque

Direction des finances

Service Analyse et expertise financière

Unité subventions

subvention.asso@ville-dunkerque.fr "

Vos contacts

Emeline Mesplomb

Chargée de protocole

emeline.mesplomb@cuu.fr

Thomas Roussez

Directeur de la communication

David Hagneré

Chef du service évènementiel